

Note synthétique

Journée Sciences comportementales et évaluation par la donnée au service de la transition écologique dans les territoires

Ecolab du Commissariat général au développement durable

24 mars 2025

Introduction de la journée

Thomas Cottinet, responsable de l'Ecolab (CGDD/SRI)

Thomas Cottinet, responsable de l'Ecolab (CGDD/SRI), ouvre cette journée en saluant la forte mobilisation des acteurs. Il rappelle l'enthousiasme qui avait marqué la première matinée prospective organisée en juillet 2024, et mentionne les démarches qui ont été engagées par l'Ecolab depuis lors. Le développement de projets autour du *data altruism* pour encourager le partage de données environnementales au service de l'intérêt général, ou la participation de l'Ecolab à l'incubateur Gov2gov de l'OCDE, en constituent des exemples.

La journée du 24 mars s'inscrit dans cette dynamique, ayant pour objectifs le partage d'outils et d'initiatives, le recueil des besoins et inspirations pour aller plus loin, ensemble. Elle s'inscrit dans une volonté de fédérer une communauté d'acteurs issus notamment des sciences et des politiques publiques.

La journée est centrée sur les comportements et l'évaluation au service de la transition écologique. L'importance des comportements pour agir au service de la transition écologique s'illustre dans de nombreuses thématiques (encourager l'adoption de véhicules électriques, réduire la consommation d'électricité, favoriser des achats plus responsables par exemple). Les sciences comportementales sont présentées comme essentielles pour intégrer les dimensions de durabilité et de réparabilité dans les politiques publiques. Des enjeux spécifiques, comme la lutte contre la pollution lumineuse, illustrent la complexité des changements à impulser.

L'évaluation est posée comme un levier pour garantir l'efficacité des actions. L'émergence des sciences du comportement appliquées aux politiques publiques s'inscrit dans un contexte où notre action doit être efficace et efficiente, et où la place de la preuve, le statut de vérité, et l'enjeu de la désinformation sont plus que jamais au cœur de l'actualité. Structurer les méthodologies scientifiques autour des démarches évaluatives et s'appuyer sur des cas concrets liés à la transition écologique est crucial aujourd'hui.

Quatre grands objectifs structurent la journée. D'abord, il s'agit de poser le cadre, en revenant sur les liens et perspectives au croisement des sciences comportementales, de la donnée, du numérique et de l'IA au service la transition écologique. Une immersion dans la démarche expérimentale et évaluative est ensuite proposée pour mieux comprendre les logiques d'évaluation et les approches possibles. La journée vise également à inspirer les participants autour de la présentation de cas concrets, sur la pollution de l'air ou l'indice de réparabilité par exemple. Enfin, un temps est dédié aux outils permettant de mettre en œuvre une approche comportementale, et aux enjeux de capitalisation associés à la démarche évaluative.

Thomas Cottinet conclut en remerciant les Directions métiers du ministère pour leur participation active. Il annonce le lancement, au sein de la commission "Besoins et usages" du CNIG, d'un nouveau groupe de travail dédié à la participation citoyenne aux communs numériques, un domaine où les sciences comportementales peuvent apporter un réel éclairage.

I – Initiatives et enjeux en recherche au croisement des Sciences comportementales et des données

Martin REMONDET Chargé de mission recherche à la Sous-direction de la Recherche (CGDD/SRI)

Aujourd’hui, les données mobilisées dans le cadre des politiques environnementales et d’aménagement sont multiples et très nombreuses et engagent des acteurs très différents, ce qui peut rendre le partage et la réutilisation de ces données difficiles.

La démocratie environnementale repose sur l’accès à l’information et la participation citoyenne. Différents dispositifs existent, de concertations ponctuelles à des démarches plus durables, et un enjeu majeur réside dans la gestion des données : assurer une information descendante claire et accessible et rendre lisibles les informations remontantes, en structurant également les contributions citoyennes. Pour renforcer l’engagement, il est essentiel de travailler sur la mise en œuvre de dispositifs de participation durables, en prenant le soin de bien inclure les publics souvent distants de l’action publique. L’évaluation de ces processus de participation ne doit pas se limiter à la quantité des contributions : elle doit aussi considérer leur qualité et leur impact sur la prise de décision. Cependant, cette évaluation est délicate puisque les dispositifs de concertation n’ont ni pour vocation de produire du consensus entre les acteurs, ni d’acter une décision.

Les recherches participatives associent les citoyens à la production de données scientifiques. Les outils numériques et les initiatives collaboratives permettent de réconcilier les citoyens avec la pratique scientifique en plus d’une sensibilisation à la préservation de l’environnement (e.g. [PlantNet](#)) en apportant des données produites autrement avec des mesures alternatives. La recherche participative reflète la pluralité des acteurs et de leurs enjeux et permet d’adapter les projets à des objectifs définis collectivement. Il semble important, pour l’évaluation de ces recherches, de reconnaître la pluralité des effets, en intégrant des indicateurs co-construits avec les parties prenantes. Plus largement, favoriser l’appropriation des données par les citoyens est essentiel pour une participation éclairée et active.

II - Besoins et pistes d'innovation publique au croisement des Sciences comportementales et des enjeux du numérique et de la donnée, et de l'IA

Paul GRIGNON Chef de projet Data Science et Sciences comportementales à l'Ecolab (CGDD/SRI)

Comment les Sciences comportementales peuvent-elles nous aider à mieux mobiliser la donnée, l'intelligence artificielle et le numérique au service de la transition écologique ? L'intervention illustre les apports de l'approche comportementale de bout en bout, dans le cadre de la mise en place de services numériques, ou plus généralement de projets d'action publique où la mobilisation des données et de la démarche évaluative peut être souhaitée.

1. Premier cas : les Sciences comportementales pour les services numériques

Les Sciences comportementales peuvent d'abord permettre de cadrer l'utilisation des services numériques en intégrant la cognition humaine (perceptions, acceptabilité) dans le cadrage de ces derniers. L'étude des représentations et des facteurs d'adoption peut être complétée d'une réflexion anticipée sur les modes d'utilisation de l'outil souhaités : favoriser une utilisation éthique (diminution de sludges, lutte contre les « dark patterns »), une utilisation frugale, ou encore l'utilisation de standards.

Durant le développement d'un service numérique, l'approche comportementale peut permettre d'initier et de pérenniser une approche coopérative, en favorisant la mise en place de communautés et de gouvernances partagées autour des services numériques. L'approche évaluative peut également être mobilisée en continue, en lien avec une approche expérimentale, de sorte à améliorer en continu le service numérique sur la base des usages et des retours alors générés. Le [GT « Participation citoyenne aux communs numériques »](#) mis en place dans le cadre de la Commission « Besoins et usages » du CNIG vise ainsi à travailler sur cette dimension coopérative, sur les enjeux de participation aux communs numériques.

En phase aval, l'approche comportementale peut également permettre d'améliorer le déploiement des services numériques, en prenant au mieux en compte les usages et comportements des utilisateurs et bénéficiaires. La démarche évaluative permet de suivre et améliorer l'impact.

2. Deuxième cas : les Sciences comportementales pour les projets d'action publique

Avant même la mise en place d'un projet d'action publique, un enjeu de sensibilisation des parties prenantes à la donnée et à la démarche évaluative peut se poser. Les Sciences comportementales peuvent ainsi être mobilisées pour améliorer l'intérêt et la compréhension concernant la donnée, pour favoriser une prise de conscience et une évolution des représentations concernant l'apport des données, et pour aider à initier le premier pas, à favoriser l'intention de recourir à la donnée. Concernant la démarche évaluative, l'approche peut également être empruntée pour favoriser l'émergence d'une culture de la preuve et de l'évaluation. Dans le cadre de l'incubateur Gov2gov proposé par l'OCDE, l'Ecolab a porté l'un

des quatre challenges lauréats, en travaillant autour de la question : « Comment engager les acteurs publics non-experts de la donnée dans l'utilisation des espaces communs de données ? ». Sur la base des apports d'autres gouvernements et d'entretiens avec des utilisateurs potentiels, le challenge a permis de faire émerger des leviers potentiels au service de cet enjeu.

Durant la mise en œuvre d'un projet d'action publique, les Sciences comportementales peuvent également être réinvesties au service des enjeux de collecte et de partage des données : comment intéresser et mobiliser les acteurs dans la collecte et le partage de données au service de l'intérêt général ? L'enjeu de favoriser des remontées qualitatives, répondant à des standards et bonnes pratiques, revêt également une dimension intrinsèquement comportementale.

Enfin, en aval, les Sciences comportementales peuvent éclairer la restitution et la valorisation des données : restituer l'information en prenant en compte les implications en termes d'interprétation et de traitement collectif, en prenant en compte les implications en termes de changements de comportements pro-environnementaux. Quelques exemples d'interactions entre cognition et visualisation de données ont été évoqués.

III - L'évaluation : pourquoi et comment ?

Thomas DELAHAIS Quandrant Conseil

L'évaluation des interventions comportementales ne consiste pas seulement à produire de la connaissance, mais surtout à juger de leur efficacité et de leur utilité à partir de critères explicites et de données empiriques. La démarche évaluative permet notamment d'améliorer les actions, de redéfinir des perspectives, ou encore de faciliter la prise de décision et de créer du consensus. 4 grands usages peuvent être distingués : stratégique, d'amélioration continue, au service du pilotage, et au service du dialogue. Pour approfondir : <https://www.afd.fr/fr/ressources/evaluation-dimpact-cartographie-des-usages>

Dans le cadre des expérimentations, plusieurs enjeux doivent être pris en compte. Il y a souvent des attentes différentes vis-à-vis des expérimentations : pour les acteurs de terrain, c'est un processus d'essai-erreur pragmatique, alors que les évaluateurs sont peut-être d'abord mobilisés par la production de connaissances, et les élus par une future prise de décision. Il est donc essentiel de s'accorder sur les usages de l'expérimentation et de son évaluation, en s'assurant que cette dernière soit adaptée au contexte et à l'état d'avancement de l'action. La collaboration entre innovateurs et évaluateurs est un défi clé : elle doit permettre une approche équilibrée entre rigueur méthodologique et pragmatisme, afin de produire des résultats exploitables pour l'action publique. En matière de changement de comportement, l'enjeu est de comprendre si les comportements ont été modifiés et si les barrières ont été dépassées pour le résultat souhaité. Plus l'expérimentation est mature, plus l'évaluation devra se concentrer sur l'intégration du dispositif expérimental dans les politiques publiques existantes, ainsi que sur les contributions aux transitions environnementales. Aussi, selon les attentes et les données disponibles, différents types d'interventions et de méthodes peuvent être mobilisés. Ressource associée : <https://www.quadrant-conseil.fr/ressources/ArbreImpact.html>

IV - Expérimenter et évaluer en sciences comportementales

Camille Lakhlifi, Cheffe de projet Sciences comportementales à la DITP

Dans un contexte où les ressources sont limitées et où les solutions sont multiples pour répondre à une problématique donnée, il est essentiel d'expérimenter et d'évaluer afin de déterminer ce qui fonctionne réellement. La validation empirique permet ainsi d'apporter un éclairage en prenant en compte les spécificités du contexte.

L'évaluation repose sur différents niveaux de preuve, allant du témoignage anecdotique aux essais randomisés contrôlés (ERC). Dans un ERC, un échantillon est divisé aléatoirement en deux groupes : l'un reçoit l'intervention testée, l'autre non. Cependant, cette approche présente des contraintes (dont effet Hawthorne, coûts d'implémentation, enjeux éthiques, difficultés à éviter la contamination entre groupes dans certains contextes) et peut nécessiter un complément qualitatif.

Lorsqu'un ERC n'est pas possible, d'autres méthodes comme les études pré-post peuvent notamment être utilisées, mais elles doivent être rigoureusement contrôlées pour limiter les biais.

Aussi, l'évaluation ne se limite pas à la phase d'expérimentation : elle commence par un cadrage précis (quantification du problème) et un diagnostic (revue de la littérature et analyse des données existantes).

Pour accompagner cette démarche, la DITP et d'autres acteurs publics mettent à disposition des ressources et un marché d'expertise pour guider les administrations dans la mise en place d'outils évaluatifs adaptés.

Lien vers les notes d'idées et synthèses au service de la transition écologique :

<https://www.modernisation.gouv.fr/actualites/ecoresponsabilite-les-sciences-comportementales-accompagnent-la-transition-ecologique>

V- Recherche-action et évaluation d'impact : perspectives

Tarik Benmarhnia, Chercheur à l'EHESP.

Le **modèle contrefactuel** est une approche fondamentale en inférence causale qui repose sur la comparaison entre une réalité observée (factuelle) et une réalité hypothétique (contrefactuelle). Les essais contrôlés randomisés (RCT) sont souvent considérés comme la référence en matière d'évaluation d'impact, car ils permettent de limiter les biais en comparant un groupe exposé à une politique ou un traitement, et un groupe non-exposé. Cependant, ils ne sont pas toujours réalisables pour des raisons logistiques, éthiques ou de coûts.

Face à ces limites, les expérimentations naturelles et les **méthodes quasi-expérimentales** offrent une alternative très utile. Elles exploitent des événements ou des politiques mises en place et permettent ainsi d'analyser les effets d'une intervention sans assignation aléatoire.

- Les méthodes quasi-expérimentales basées sur le temps exploitent des événements exogènes (ex. catastrophes naturelles, changements de politique) qui affectent différents acteurs à un moment donné, permettant une comparaison avant/après.
- Les méthodes quasi-expérimentales basées sur l'éligibilité utilisent des règles de décision (ex. seuils d'admissibilité) pour comparer des individus juste au-dessus et en dessous du seuil, supposés similaires en l'absence de traitement.

De telles méthodes peuvent notamment être utilisées pour analyser les effets de la qualité de l'air sur la santé publique (e.g. comparer les jours juste au-dessus et en dessous d'un seuil d'alerte donné, de manière exogène).

Pourquoi utiliser ces méthodes ?

- Elles permettent d'obtenir des estimations causales en l'absence de randomisation.
- Elles sont souvent plus pratiques et éthiquement acceptables que les RCT.
- Elles permettent d'analyser des politiques ou des événements déjà en place sans intervention.
- Bien que ces méthodes aient des limites, elles offrent une approche robuste pour évaluer des interventions en conditions réelles, notamment dans les domaines de la santé publique et de l'environnement.

Aussi, **parmi les RCT, différents types de designs expérimentaux existent** (design parallèle, design de type cross-over, design factoriel, randomisation par cluster, design de type « stepped wedge »). En agissant sur la temporalité de l'intervention, le **design de type « stepped wedge »** peut notamment permettre d'exploiter de manière optimiser un échantillon disponible au service de l'évaluation.

Quelques références :

- Hulley et al. Designing Clinical Research. 2nd Edition. Lippincott Williams & Wilkins, 2001
- Bor, J., et al. (2014). Regression discontinuity designs in epidemiology: causal inference without randomized trials. *Epidemiology*, 25(5), 729-737
- Hemming, Karla, et al. "The stepped wedge cluster randomised trial: rationale, design, analysis, and reporting." *Bmj* 350 (2015): h391

VI - Réduire la pollution de l'air

Sylvaine Paris, Chargée de mission qualité de l'air extérieur à la DREAL AURA.

Ce projet vise à réduire les émissions polluantes du chauffage au bois non performant en région Auvergne-Rhône-Alpes, conformément aux objectifs de la Loi Climat et Résilience, qui prévoit le remplacement de 22 000 équipements d'ici 2027. Face à la pollution chronique et aux pics hivernaux, l'approche s'appuie sur les sciences comportementales pour toucher des publics peu sensibles à la communication institutionnelle et transformer le regard porté sur le chauffage au bois. L'objectif est d'accompagner la réduction des émissions polluantes du secteur résidentiel par le remplacement d'appareil de chauffage anciens non performants par des appareils labellisés, sur des territoires couverts par un plan de protection de l'atmosphère (PPA) et accompagnés par un Fonds Air Bois.

Après un diagnostic approfondi (revue de littérature, analyse de données, entretiens, questionnaires, ...), une stratégie a été élaborée, combinant analyse scientifique, revue de l'existant et co-création avec des acteurs du terrain.

L'expérimentation réalisée en mars-avril 2025 sur deux territoires volontaires repose sur des leviers comportementaux :

- lever les freins affectifs,
- jouer sur l'attachement,
- rendre plus accessible, notamment en améliorant l'information sur les aides (74 % des répondants ignorent l'existence de la prime Air Bois) et faciliter l'accès aux solutions.

L'expérimentation se décompose en trois étapes concrètes :

- un dispositif signal alertant sur les enjeux de pollution de l'air,
- une mobilisation locale autour des enjeux de qualité de l'air (porteurs de parole)
- et une simplification du parcours d'accompagnement (communication).

Les prochaines étapes incluent une analyse comparative entre les deux communes d'expérimentation et deux communes miroir, à partir d'indicateurs structurels, comportementaux et psychologiques. La conclusion de ce travail pourrait mener à un élargissement de ce dispositif par le biais d'un kit de déploiement proposé aux communes volontaires de la région.

Ressources associées :

- [Livrables sur l'étude menée sur le territoire de la DREAL AURA](#)
- [Plans de protection de l'atmosphère en AURA](#)

VII - Promouvoir une conception plus durable des objets : l'indice de réparabilité et l'indice de durabilité

Juliette Moizo, adjointe à la sous-directrice des entreprises (CGDD/SEVS) et Camille Lakhli, Cheffe de projet Sciences comportementales à la DITP.

L'**indice de réparabilité**, instauré par la loi AGEC de 2020, vise à allonger la durée de vie des produits électroniques et électriques en orientant notamment les consommateurs vers des produits plus réparables et en incitant les fabricants à améliorer leur conception. Cet indice, noté de 0 à 10, repose sur cinq critères clés comme la documentation technique, la démontabilité ou la disponibilité des pièces détachées. Pour en savoir plus sur l'indice, c'est ici : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/indice-reparabilite>.

Son élaboration a suivi une **approche rigoureuse et partenariale**, impliquant de nombreuses parties prenantes, au sein de groupes de travail techniques. Des travaux combinant revue de la littérature, des pré-tests en laboratoire, des études quantitatives et enquêtes qualitatives en conditions réelles ont également été menés par la DITP et ont permis d'alimenter les échanges des partenaires. L'étude menée par la DITP (<https://www.modernisation.gouv.fr/publications/consommation-durable-les-sciences-comportementales-testent-laffichage-dun-indice-de>) a permis d'identifier certains freins, notamment la difficulté à comprendre le concept de réparabilité, le manque de confiance dans les informations des fabricants et la prévalence de la norme sociale du remplacement. Celle-ci montre que des leviers existent : simplifier et rendre plus attrayante l'information au moment de l'achat, utiliser des messagers de confiance, jouer sur des dimensions émotionnelles et identitaires, etc.

De manière plus large, l'étude menée souligne l'importance d'intégrer les sciences comportementales dès la conception des politiques publiques et met en évidence la rareté des analyses combinant approches quantitatives et qualitatives en conditions réelles.

La diffusion de l'indice, désormais obligatoire, constitue une avancée majeure pour promouvoir une consommation plus responsable et lutter contre l'obsolescence des produits. Ces effets ont notamment pu être mesurés grâce à une étude réalisée par la DITP : <https://www.modernisation.gouv.fr/publications/indice-de-reparabilite-quel-impact-sur-lachat-de-produits-plus-reparables>.

Les travaux sur la réparabilité ont ensuite mené à des travaux sur la durabilité, concept plus englobant. La durabilité d'un produit repose sur plusieurs dimensions : la fiabilité et la capacité d'amélioration (qui prolongent la durée avant même une première panne), et la réparabilité.

Pour construire un tel indice de durabilité, une revue de la littérature, des entretiens avec des experts, ainsi que des observations et échanges en magasin avec des vendeurs et des consommateurs ont été menés. Deux ateliers, avec des consommateurs d'une part, et avec des experts et des professionnels d'autre part, ont été menés afin d'alimenter la co-construction de l'indice, qui a donné lieu à de nombreux groupes de travail animés par les partenaires, avec l'appui de l'Ademe et sous pilotage du CGDD. Trois versions d'indices ont

ensuite pu être testées dans le cadre d'une étude en ligne rassemblant près de 3 000 participants. Les critères d'évaluation portaient sur la capacité de l'indice à orienter les consommateurs vers des produits durables, sa lisibilité, sa compréhension, ainsi que la confiance associée.

L'indice de durabilité est déployé depuis 2025 de manière obligatoire sur deux premières catégories de produits : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/indice-durabilite>.

VIII - Initier le geste de tri des biodéchets : démarche évaluative et premiers résultats

Marc Tevini, Quadrant Conseil

Depuis le 1er janvier 2024, chaque habitant doit disposer d'une solution de tri pour ses déchets alimentaires, un enjeu clé pour réduire les émissions de méthane issues de leur décomposition en décharge. Si le déploiement des infrastructures progresse, l'adoption du geste de tri repose sur des facteurs comportementaux et non sur la seule mise en place des équipements. Trois idées reçues freinent cette adoption : la communication seule ne touche pas toute la population, l'installation de bornes n'entraîne pas automatiquement le tri, et une première adoption ne garantit pas la persistance du geste. Des facteurs comme l'accessibilité des bornes, la compréhension du dispositif et la motivation jouent un rôle essentiel.

L'évaluation via des enquêtes, entretiens et analyses de données permet d'identifier les freins et leviers pour inciter au tri. Certaines populations restent hors d'atteinte des campagnes classiques (illettrisme, illettrisme, nouveaux arrivants) et nécessitent des stratégies de communication adaptées. L'adoption durable du tri est également à penser avec des adaptations en continu (e.g. saisonnalité, déménagements fréquents) et sous-tend un enjeu de création d'une norme sociale forte.

IX - Outiller les agents du ministère pour mieux mobiliser les sciences comportementales pour la transition écologique

Elise Potier, Cheffe de projets Sciences Comportementales, Fabrique d'Innovation pour les Transitions (Ministères Aménagement du territoire et Transition écologique).

Au sein de la Fabrique d'innovation pour les transitions, l'équipe accompagne les agents du pôle ministériel dans l'intégration des sciences comportementales pour la transition écologique. Trois missions principales structurent cette démarche : diffuser les sciences sociales et comportementales, appuyer les projets du pôle ministériel grâce à cette approche et favoriser une dynamique locale et nationale autour de l'accompagnement aux changements de comportements.

Pour y parvenir, des collaborations sont établies avec l'ADEME, avec le ministère (avec l'Ecolab du Commissariat général au développement durable notamment), et avec des réseaux scientifiques pluridisciplinaires comme ACTE Lab. L'objectif est d'acculturer et de renforcer les compétences sur les transitions, d'accompagner l'émergence de projets, et de partager des ressources et outils adaptés.

Différentes initiatives concrètes sont mises en place pour répondre à ces objectifs. Des webinaires mensuels explorent les étapes d'un projet en sciences comportementales afin d'intégrer le facteur humain au cœur de la conception et de la mise en œuvre de l'action publique. Une boîte à outils dédiée propose des tutoriels et des apports théoriques pour une mise en application immédiate. Des journées de formation sont organisées pour les DREAL/DEAL et leurs partenaires, associant initiation et mise en pratique. Une formation en présentiel de trois jours permet aussi d'approfondir les mécanismes du changement de comportement et d'accompagner des projets concrets. Enfin, des conseils « flash » d'une heure offrent un soutien rapide aux acteurs d'administration centrale.

Pour en savoir plus sur le parcours de webinaires : <https://innovation-transformations.ecologie.gouv.fr/pages/webinaires-sciences-comportementales-et-transition-ecologique-3>

X- Quelle capitalisation des expériences pour éclairer l'action publique ?

Adam Baiz, Coordinateur de l'évaluation des politiques publiques et des partenariats académiques à la Cour des comptes.

La plateforme d'évaluation de politiques publiques (EPP) de la Cour des comptes vise à renforcer l'usage des évaluations dans le débat public et la prise de décision politique. Celle-ci centralise les évaluations existantes afin de les rendre plus accessibles et propose des résumés standardisés pour en améliorer la lisibilité. Ces évaluations sont sélectionnées selon des critères précis (politiques nationales, acteurs institutionnels et académiques) et permettent d'encourager les prises de contact ainsi que la réalisation de méta-analyses. À ce jour, plus de 1 000 évaluations ont été recensées, couvrant des thématiques variées : questions sociales et santé, économie et numérique, travail et emploi, environnement et énergie, etc. Ressource associée : <https://www.ccomptes.fr/fr/plateformes-citoyennes/plateforme-evaluations-politique-publique>.

Une méta-analyse de l'utilisation des évaluations dans l'action publique met en évidence trois types d'usage : *ex ante* (citées dans le processus législatif), *ex post* (évaluations d'impact post-promulgation) et *effective* (suivi des recommandations). Sur 105 lois évaluées *ex post*, 70 % ont donné lieu à des recommandations. Au moins une recommandation a été suivie pour 61 % d'entre-elles, illustrant une prise en compte partielle mais significative des évaluations dans la conduite des politiques publiques.

Anais Rocci, Sociologue et Sylvie Pineau, Chargée d'évaluation des politiques publiques à l'ADEME

Les Dispositifs d'Accompagnement aux Changements de Comportements (DACC) pour la transition écologique reposent souvent sur une accumulation d'expérimentations mises en œuvre dans les territoires et les entreprises sans être véritablement évaluées. Cette logique peut questionner l'adéquation entre les besoins et objectifs de changements visés et le choix des dispositifs déployés.

Une meilleure évaluation des DACC, notamment en ce qui concerne l'impact et la durabilité des changements de comportements induits, est donc essentielle pour affiner les programmes d'actions actuels et favoriser leur intégration dans une stratégie globale de conduite du changement au service de la transition écologique.

L'étude EVAL DACC lancée par l'ADEME avec Quadrant Conseil et le laboratoire des Déviations écologiques vise à fournir des outils d'évaluation à destination des concepteurs, des financeurs, des décideurs de leur mise en œuvre, des diffuseurs sur le terrain, des chercheurs, évaluateurs, accompagnateur etc. afin de faciliter l'intégration des DACC dans des stratégies globales de transformation. Plusieurs défis sont à relever : l'harmonisation du vocabulaire entre disciplines, les limites des expérimentations à petite échelle qui posent des problèmes de généralisation des résultats, les enjeux de méthodes et le manque d'accès aux données et résultats des évaluations. Par ailleurs, la littérature existante reste limitée et se

concentre principalement sur les effets immédiats, au détriment d'une analyse approfondie de la pérennité des changements de comportements.

Un cadre d'évaluation robuste et partagé est donc nécessaire pour renforcer l'efficacité des DACC et leur intégration dans les politiques publiques de transition écologique.

Ce travail passera par plusieurs étapes clés : la capitalisation des méthodes et des résultats d'évaluation, la conception d'outils d'évaluation adaptés, et l'intégration d'un volet évaluatif à la [plateforme numérique des DACC](#), ainsi que.

Ressource associée : <https://librairie.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/6573-mettre-en-oeuvre-des-actions-d-accompagnement-aux-changements-de-comportements.html>

Boite à outils des DACC : <https://accompagner-changements-comportements.ademe.fr>